

Les jeunes avec nous !

Depuis le 5 décembre 2019, les cheminots et d'autres salariés sont en grève reconductible contre le projet de réforme des retraites.

C'est un sujet qui vous paraît sûrement lointain.

Pourtant, il vous concerne car vous serez les principales victimes des choix actuels.

Les cheminots vous interpellent aujourd'hui. Si vous vous joignez à nos manifestations, ensemble, nous avons le pouvoir de faire reculer le Gouvernement.

Aujourd'hui, vous êtes préoccupés par vos conditions d'études, votre orientation scolaire et vos examens.
C'est normal.

Dans votre quotidien vous êtes déjà percutés par l'austérité que le Gouvernement impose aux services publics, notamment dans l'Education.

Le lycée et l'université sont de plus en plus considérés comme des entreprises. Les moyens pour la qualité de l'enseignement sont réduits, l'accompagnement social (orientation, médecine...) est négligé, le contenu des programmes est de plus en plus orienté politiquement, les ressources à votre disposition se réduisent et vous obligent à travailler de plus en plus tôt pour financer vos études.



La réforme des retraites est inspirée par la même logique.

Selon les projections de l'INSEE, quand vous partirez en retraite, les personnes âgées de plus de 65 ans seront 50% plus nombreuses qu'aujourd'hui.

C'est théoriquement une très bonne nouvelle. Cela veut dire que vous vivrez plus longtemps et que vous pourrez profiter de la vie plus largement après avoir travaillé toute une vie.

Mais le Gouvernement refuse que notre pays consacre les ressources nécessaires à cette évolution pour vous garantir de bonnes pensions dans le système actuel. Il veut protéger les profits des grandes entreprises et les dividendes des actionnaires. Pour cela, il propose de mettre en place un système dit « par points » qui permettrait de réduire les pensions au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de retraités.

C'est donc une attaque contre les salariés actuels, mais c'est surtout une promesse de misère pour vous !

Il ne s'agit pas seulement d'une question lointaine. Toutes les mesures du Gouvernement vous promettent une vie de difficultés : attaque sur l'éducation, remise en cause des aides au logement, casse du droit du travail et de l'assurance chômage, etc. Mettre un coup d'arrêt à la réforme des retraites, c'est stopper cette déferlante de reculs sociaux.

La Fédération CGT des cheminots vous interpelle donc pour vous inciter à débattre entre vous et à vous organiser afin de lutter contre cette régression sociale généralisée que le Gouvernement orchestre. Pour la justice sociale, battons-nous tous ensemble !

La Sécu, c'est révolutionnaire !

Dans le système actuel, des cotisations sont prélevées sur les salaires.

C'est un élément de la rémunération qui vous appartient et que vous mettez en commun avec tous les salariés du pays pour financer la protection sociale (maladie, chômage, retraite). C'est ce que l'on appelle le « salaire socialisé ». Vous ne le touchez pas directement, vous en bénéficiez sous forme de prestations lorsque vous en avez besoin.



Le système de retraite actuel ?

Aujourd'hui, les cotisations retraite permettent de valider des « trimestres » dès lors que vous gagnez au moins 1 mois de SMIC par trimestre.

A la fin de votre carrière, votre pension est calculée sur le nombre de trimestres validés et la rémunération moyenne que vous avez touchée sur vos 25 meilleures années. Autrement dit, les plus mauvaises années (chômage ou début de carrière mal payé) n'ont pas d'incidence.

C'est un système à « prestations garanties » qui sécurise le niveau de vie des retraités. La variable d'ajustement pour équilibrer les comptes est la cotisation, donc le salaire demandé aux patrons.

La CGT revendique l'amélioration du système actuel, notamment la reconnaissance des années d'études comme des années validées.

La retraite par point c'est la loterie !

Dans le projet du Gouvernement, les cotisations permettent d'accumuler des points. Chaque baisse de revenu (grossesse, chômage, changement d'emploi...) fera immédiatement baisser le nombre de points que vous « achetez », donc votre future pension.

Au moment où vous partez en retraite, ces points sont transformés en pension selon la valeur du point du moment.

Cette valeur est calculée en fonction du nombre de retraités et de leur espérance de vie théorique.

Plus il y a de bénéficiaires, plus la pension est basse. C'est donc **le niveau de vie des retraités qui sert de variable d'ajustement** à l'équilibre des comptes.

Partout où ce système a été mis en place (par exemple en Suède), il a conduit à un appauvrissement des retraités.

Tous les salariés sont perdants, en particulier ceux qui ont fait des études longues, les femmes, ceux qui ont des périodes de chômage...

C'est pourquoi la CGT revendique le retrait de ce projet et des négociations pour améliorer le système actuel !

REJOIGNEZ-NOUS DANS LA MOBILISATION !

C'est à vous de déterminer vos formes d'action.

Mais ce qui est important c'est de vous organiser pour débattre, informer, et surtout nous retrouver tous ensemble dans les manifestations. Pour avoir les infos sur les journées d'action, vous pouvez contacter les Unions Locales ou Unions Départementales CGT. www.cgt.fr

Ensemble nous gagnerons !